



2026

NOS ATELIERS COLLECTIFS



ATELIER COLLECTIF - PRÉPARATION DE LA SOUTENANCE



DÉLAI D'ACCÈS :
4 SEMAINES

DURÉE :
14 HEURES (2 JOURS)

PRIX :
700 € HT / 840 € TTC*

FORMATION :
DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

PARCOURS :
ACTION DE FORMATION

CAPACITÉ D'ACCUEIL :
JUSQU'À 8 APPRENANTS

TAUX DE SATISFACTION :
NON DISPONIBLE

TAUX DE RÉUSSITE :
NON DISPONIBLE

TAUX D'ASSIDUITÉ :
NON DISPONIBLE

*Aucune session n'a encore été organisée : les indicateurs de résultats seront publiés dès la première session close.***

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Préparer la soutenance de son projet devant un jury de VAE et de titre professionnel : structurer son propos, concevoir un support de présentation, maîtriser sa communication verbale et non verbale et s'entraîner en conditions réelles.

Pour qui :

- Candidats à une VAE, à un titre professionnel ou à tout examen comportant une soutenance orale devant un jury.

Nous contacter :

Processus de préinscription par mail :
info@fpa-hse.fr
Ou via notre site internet :
<https://cfa-fpa-hse.fr/contactez-nous/>
Ou par téléphone :
03.29.27.31.07

Prérequis :

- Disposer d'un dossier ou d'un projet à présenter, finalisé ou en cours de finalisation.
- Équipement, pour les sessions à distance uniquement : ordinateur, connexion stable, casque ou écouteurs, webcam et adresse e-mail active.

Modalité d'accès :

Après une demande d'information, un échange préalable permet de vérifier l'adéquation de la formation au besoin du participant et, pour une session à distance, la disponibilité des équipements requis. L'entrée en formation est ensuite formalisée par la signature d'une convention, puis une convocation est adressée au participant : elle précise la modalité de la session et comporte, selon le cas, le lien de connexion à la classe virtuelle ou l'adresse du lieu de formation.

Délai d'accès : 4 semaines à compter de la validation du dossier.

L'atelier est proposé, selon la session choisie, soit entièrement à distance, soit entièrement en présentiel.

Capacité d'accueil : jusqu'à 8 apprenants. Session ouverte à partir de 3 participants ; en deçà, un report est proposé avec un préavis de 7 jours ouvrés, sans frais. Inscrivez-vous suffisamment tôt avant votre date de passage devant le jury.

Financement :

Tarif : 700 € HT, soit 840 € TTC. Atelier inclus sans supplément pour les apprenants suivant une formation dispensée chez FPA-HSE France et les personnes orientées par nos partenaires conventionnés (Mission locale, France Travail, Cap emploi), dans la limite des places disponibles et sur présentation de la prescription. Financements mobilisables selon votre situation : plan de développement des compétences de l'employeur, OPCO, France Travail, Région, autofinancement. Conditions d'annulation et de règlement : voir nos conditions générales, communiquées avec la convention et disponibles sur demande. Tarif préférentiel pour les adhérents FNA

Pôle Comptabilité : Responsable - DUREUX Louisa

Pôle Qualité : Responsable - DUREUX Sarah

Pôle Pédagogique : Responsable - DUREUX Louisa

Pôle Communication : Responsable - SABATIER Margaux

Contacts *** :

Pôle Direction : le bureau de l'association FPA-HSE France, dont le président est élu pour un mandat de 3 ans. Président en exercice : Frédéric DUREUX

Pôle Administratif : Responsable - BONNET Margot

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- 1 STRUCTURER UNE PRÉSENTATION CLAIRE ET SYNTHÉTIQUE DE SON PROJET.
- 2 CONCEVOIR UN SUPPORT DE PRÉSENTATION ADAPTÉ.
- 3 MAÎTRISER SA COMMUNICATION VERBALE ET NON VERBALE ET GÉRER SON TRAC.
- 4 RÉPONDRE AUX QUESTIONS D'UN JURY, Y COMPRIS IMPRÉVUES.

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES :

Méthodes — Expositives, participatives et actives. Travaux individuels et en sous-groupes.

Supports — Trame de présentation, modèle de diaporama, grille d'évaluation de la soutenance, supports mis à disposition en ligne.



CONTENU DE LA FORMATION :



SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS : ****

Suivi de l'assiduité :

- Session à distance : émargement électronique par demi-journée et relevés de connexion horodatés à la classe virtuelle.
- Session en présentiel : feuilles d'émargement par demi-journée, signées par les participants et la formatrice. Les relevés et feuilles d'émargement sont conservés et joints au dossier du participant.

Suivi de l'exécution :

- Émargement électronique et relevés de connexion à la classe virtuelle pour une session à distance, ou feuilles d'émargement pour une session en présentiel ; certificat de réalisation.

Évaluation des acquis :

- test de positionnement,
- quiz de progression,
- soutenance blanche : présentation devant un jury simulé, questions-réponses et retour individualisé, évaluée avec une grille (structure, clarté, support, posture, réponses aux questions).

Sanction de la formation :

- À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs atteints est remise à chaque participant, ainsi qu'un certificat de réalisation.
- Cette formation ne donne lieu à aucune certification enregistrée au RNCP ni au répertoire spécifique.

Évaluation de la satisfaction :

- Questionnaire à chaud en fin de formation, portant sur l'atteinte des objectifs, la qualité des supports et de l'animation, et, pour une session à distance, celle de la classe virtuelle.

Amélioration continue :

- Les résultats sont analysés en revue de direction annuelle et donnent lieu, le cas échéant, à des ajustements tracés dans le compte rendu.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

DUREUX Louisa — Responsable pédagogique. Formatrice d'adultes depuis 25 ans, en présentiel et en multimodal. Accompagnatrice en VAE et en bilan de compétences. Membre de jury d'examen et responsable de sessions d'examen depuis plus de 10 ans. — 06.66.85.03.37.

Engagements : Adapter les exercices au projet et à la soutenance de chaque participant. Donner un retour individualisé après chaque prise de parole. Mettre à disposition une trame de présentation et la grille d'évaluation utilisée. Prendre en compte les retours des participants pour faire évoluer l'atelier.

ACCESSIBILITÉ :

- Accessibilité des locaux — Nos trois sites font l'objet d'un diagnostic d'accessibilité : 12 route du Donon 88110 Allarmont, accès de plain-pied ; 76 rue de la Plaine des Bouchers 67100 Strasbourg, accès à l'étage par ascenseur ; 98 rue de la Plaine des Bouchers 67100 Strasbourg, accès de plain-pied. Certaines installations peuvent nécessiter des adaptations selon la nature du handicap.
- Accessibilité des sessions à distance — Supports transmis dans des formats numériques accessibles, lisibles par lecteur d'écran ; sous-titrage automatique en classe virtuelle ; supports remis avant la session sur demande.
- Référent handicap — DUREUX Frédéric, joignable par téléphone 06.18.30.36.01 ou par mail : president@fpa-hse.fr. Étude de chaque situation individuelle et proposition d'aménagements, en lien si nécessaire avec l'Agefiph et le référent handicap de l'OPCO.

PRÉVENTION DES VIOLENCES, DU HARCÈLEMENT ET DES DISCRIMINATIONS :

FPA-HSE France met en œuvre une procédure de prévention et de signalement des violences sexistes et sexuelles, du harcèlement et des discriminations, applicable à l'ensemble de ses activités.

- Information — Chaque participant est informé du dispositif à l'entrée en formation et en reçoit un exemplaire.
- Signalement — Tout fait peut être signalé indifféremment à l'une ou l'autre des personnes désignées :

DUREUX Louisa, référente violences, harcèlement et discriminations — 06.66.85.03.37 — signalement@fpa-hse.fr

DUREUX Frédéric, référent suppléant — 06.18.30.36.01 — president@fpa-hse.fr

Le signalant choisit librement son interlocuteur. Lorsque la personne saisie est elle-même mise en cause, empêchée, ou intervient auprès du signalant à un autre titre, le dossier est confié à l'autre référent. Le signalement peut également être adressé par écrit à la direction. Vous pouvez par ailleurs saisir directement l'inspection du travail, le 3919 ou le Défenseur des droits.

- Traitement — Accusé de réception sous 2 jours ouvrés, entretien sous 5 jours ouvrés, mesures conservatoires immédiates si nécessaire. Procédure complète disponible sur simple demande.

**Tarif préférentiel pour les adhérents FNA Alsace-Lorraine : nous consulter.*

***Base de calcul retenue — Les taux sont calculés sur le nombre de participants inscrits à l'atelier, et non sur les seuls participants présents à l'évaluation finale. Un participant ayant interrompu l'atelier reste comptabilisé au dénominateur. Satisfaction : moyenne des réponses au questionnaire de fin de formation, le taux de réponse étant précisé. Réussite : nombre de participants ayant satisfait à l'évaluation finale, rapporté au nombre d'inscrits. Assiduité : nombre de participants ayant suivi l'intégralité des 14 heures, établie à partir de l'émargement électronique et des relevés de connexion à la classe virtuelle pour une session à distance, ou des feuilles d'émargement pour une session en présentiel. Les résultats sont établis par session et consolidés par année civile, toutes modalités confondues ; les effectifs sont indiqués en valeur absolue.*

****Recours et réclamations — Le participant qui conteste les conditions de déroulement de la formation ou les résultats de son évaluation peut saisir par écrit la responsable qualité, DUREUX Sarah, dans un délai de 15 jours calendaires à compter de la notification des résultats : 06.64.88.20.97, sarah.dureux@fpa-hse-france.fr. La demande est instruite par une personne n'ayant pas conduit l'évaluation contestée ; la décision motivée est notifiée sous 15 jours ouvrés. Toute réclamation peut être adressée à info@fpa-hse.fr ou par courrier au siège : accusé de réception sous 5 jours ouvrés, réponse écrite motivée sous 15 jours ouvrés*

FPA-HSE France, association déclarée, SIREN 810009340, siège social : 12 route du Donon, 88110 Allarmont. Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 41880130288 auprès du préfet de région Grand Est ; cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. La certification qualité a été délivrée par l'ICPF, N° de certificat B05080 au titre des catégories d'actions suivantes : actions de formation, actions de formation par apprentissage, actions permettant de valider les acquis de l'expérience, bilans de compétences.



12 route du Donon
88110 ALLARMONT
03.29.27.31.07
76 et 98 rue de la Plaine des Bouchers
67100 STRASBOURG
03.88.84.13.58

Document créé le 05/01/2021
Dernière mise à jour le 19/08/2026
Version du programme : 4

ATELIER COLLECTIF - RÉDIGER UN CV ET UNE LETTRE DE MOTIVATION PERCUTANTS

DÉLAI D'ACCÈS :
4 SEMAINES

DURÉE :
7 HEURES (1 JOUR)

PRIX :
350 € HT / 420 € TTC*



FORMATION :
DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

PARCOURS :
ACTION DE FORMATION

CAPACITÉ D'ACCUEIL :
JUSQU'À 8 APPRENANTS

TAUX DE SATISFACTION :
NON DISPONIBLE

TAUX DE RÉUSSITE :
NON DISPONIBLE

TAUX D'ASSIDUITÉ :
NON DISPONIBLE

*Aucune session n'a encore été organisée : les indicateurs de résultats seront publiés dès la première session close.***

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Les méthodes de recrutement évoluent : candidatures en ligne, réseaux professionnels, outils de tri automatisé. Un CV et une lettre de motivation cohérents, adaptés à chaque employeur et à votre profil en ligne, font la différence. Cet atelier vous permet de rédiger ou d'actualiser vos documents de candidature et votre profil professionnel.

Pour qui :

- Toute personne en cours de reconversion
- Toute personne souhaitant actualiser son profil professionnel

Prérequis :

- Être dans une démarche de recherche de poste ou d'actualisation de son profil professionnel.
- Se munir de son CV et d'une lettre de motivation actuels (ou d'un modèle).
- Équipement, pour les sessions à distance uniquement : ordinateur, connexion stable, casque ou écouteurs, webcam et adresse e-mail active.

Modalité d'accès :

Après une demande d'information, un échange préalable permet de vérifier l'adéquation de la formation au besoin du participant et, pour une session à distance, la disponibilité des équipements requis. L'entrée en formation est ensuite formalisée par la signature d'une convention, puis une convocation est adressée au participant : elle précise la modalité de la session et comporte, selon le cas, le lien de connexion à la classe virtuelle ou l'adresse du lieu de formation.

Délai d'accès : 4 semaines à compter de la validation du dossier.

L'atelier est proposé, selon la session choisie, soit entièrement à distance, soit entièrement en présentiel.

Capacité d'accueil : jusqu'à 8 apprenants. Session ouverte à partir de 3 participants ; en deçà, un report est proposé avec un préavis de 7 jours ouvrés, sans frais.

Financement :

Tarif : 350 € HT, soit 420 € TTC. Atelier inclus sans supplément pour les apprenants suivant une formation dispensée chez FPA-HSE France et les personnes orientées par nos partenaires conventionnés (Mission locale, France Travail, Cap emploi), dans la limite des places disponibles et sur présentation de la prescription. Financements mobilisables selon votre situation : plan de développement des compétences de l'employeur, OPCO, France Travail, Région, autofinancement. Conditions d'annulation et de règlement : voir nos conditions générales, communiquées avec la convention et disponibles sur demande. Tarif préférentiel pour les adhérents FNA Alsace-Lorraine : nous consulter.

Contacts *** :

Pôle Direction : le bureau de l'association FPA-HSE France, dont le président

est élu pour un mandat de 3 ans. Président en exercice : Frédéric DUREUX

Pôle Administratif : Responsable - BONNET Margot

Nous contacter :

Processus de préinscription par mail :

info@fpa-hse.fr

Ou via notre site internet :

<https://cfa-fpa-hse.fr/contactez-nous/>

Ou par téléphone :

03.29.27.31.07

Pôle Comptabilité : Responsable - DUREUX Louisa

Pôle Qualité : Responsable - DUREUX Sarah

Pôle Pédagogique : Responsable - DUREUX Louisa

Pôle Communication : Responsable - SABATIER Margaux

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- 1 COMPRENDRE LES NOUVEAUX FORMATS D'UN CV POUR RÉALISER LE SIEN
- 2 RÉDIGER UNE LETTRE DE MOTIVATION COORDONNÉE
- 3 RENDRE SON PROFIL COHÉRENT AVEC LES NOUVELLES MÉTHODES DE RECRUTEMENT

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES :

Méthodes — Expositives, participatives et actives. Travaux individuels et en sous-groupes.

Supports — Modèles de CV et de lettres de motivation, exemples commentés, grille d'évaluation, supports mis à disposition en ligne.



CONTENU DE LA FORMATION :

Analyser les nouvelles méthodes de recrutement

- se poser la question de l'utilité actuelle du CV
- dresser le panorama des nouvelles méthodes de recrutement
- comprendre les objectifs professionnels du CV
- partage d'expériences – les modes de recrutement innovants.

Rédiger une lettre de motivation

- comprendre l'association CV – lettre de motivation
- associer lettre de motivation et support d'expression
- identifier les faux pas d'une lettre de motivation
- exercice pratique : analyse de lettres de motivation
- faire de sa lettre un outil de marketing de soi
- innover dans sa rédaction
- mise en situation : rédaction de sa lettre en tenant compte des innovations.

Sélectionner le bon format pour son CV

- différencier contenu et forme
- adapter les contenus aux employeurs
- exercice d'application : identification des formats adaptés aux employeurs à partir de situations concrètes
- mesurer l'importance de définir ses objectifs et de personnaliser les contenus
- identifier les contenus « obligatoires »
- innover dans sa rédaction de CV
- mise en situation : rédaction de son CV en tenant compte des innovations.

Coordonner son profil global

- Articuler un profil online et offline
- Identifier ce qui fait la force d'un profil online
exercice pratique : analyse de profils qui ont fait le buzz bon ou mauvais
- Identifier les réseaux professionnels sur lesquels être présent
mise en situation : mode d'emploi pour créer son profil professionnel online

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS : ****

Suivi de l'assiduité :

- Session à distance : émargement électronique par demi-journée et relevés de connexion horodatés à la classe virtuelle.
- Session en présentiel : feuilles d'émargement par demi-journée, signées par les participants et la formatrice. Les relevés et feuilles d'émargement sont conservés et joints au dossier du participant.

Suivi de l'exécution :

- Émargement électronique et relevés de connexion à la classe virtuelle pour une session à distance, ou feuilles d'émargement pour une session en présentiel ; certificat de réalisation.

Évaluation des acquis :

- test de positionnement,
- quiz de progression,
- évaluation finale : CV et lettre de motivation rédigés pendant l'atelier, évalués avec une grille (clarté, adaptation à l'offre, cohérence entre les deux documents, absence d'erreurs).

Sanction de la formation :

- À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs atteints est remise à chaque participant, ainsi qu'un certificat de réalisation.
- Cette formation ne donne lieu à aucune certification enregistrée au RNCP ni au répertoire spécifique.

Évaluation de la satisfaction :

- Questionnaire à chaud en fin de formation, portant sur l'atteinte des objectifs, la qualité des supports et de l'animation, et, pour une session à distance, celle de la classe virtuelle.

Amélioration continue :

- Les résultats sont analysés en revue de direction annuelle et donnent lieu, le cas échéant, à des ajustements tracés dans le compte rendu.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

DUREUX Louisa — Responsable pédagogique. Formatrice d'adultes depuis 25 ans, en présentiel et en multimodal. Accompagnatrice en VAE et en bilan de compétences. Membre de jury d'examen et responsable de sessions d'examen depuis plus de 10 ans. — 06.66.85.03.37.

Engagements : Adapter les exemples et les exercices aux métiers visés par les participants. Donner un retour individualisé sur le CV et la lettre produits pendant l'atelier. Maintenir une veille sur les pratiques de recrutement et les outils de candidature. Prendre en compte les retours des participants pour faire évoluer l'atelier.

ACCESSIBILITÉ :

- Accessibilité des locaux — Nos trois sites font l'objet d'un diagnostic d'accessibilité : 12 route du Donon 88110 Allarmont, accès de plain-pied ; 76 rue de la Plaine des Bouchers 67100 Strasbourg, accès à l'étage par ascenseur ; 98 rue de la Plaine des Bouchers 67100 Strasbourg, accès de plain-pied. Certaines installations peuvent nécessiter des adaptations selon la nature du handicap.
- Accessibilité des sessions à distance — Supports transmis dans des formats numériques accessibles, lisibles par lecteur d'écran ; sous-titrage automatique en classe virtuelle ; supports remis avant la session sur demande.
- Réfèrent handicap — DUREUX Frédéric, joignable par téléphone 06.18.30.36.01 ou par mail : president@fpa-hse.fr. Étude de chaque situation individuelle et proposition d'aménagements, en lien si nécessaire avec l'Agefiph et le référent handicap de l'OPCO.

PRÉVENTION DES VIOLENCES, DU HARCÈLEMENT ET DES DISCRIMINATIONS :

FPA-HSE France met en œuvre une procédure de prévention et de signalement des violences sexistes et sexuelles, du harcèlement et des discriminations, applicable à l'ensemble de ses activités.

- Information — Chaque participant est informé du dispositif à l'entrée en formation et en reçoit un exemplaire.
- Signalement — Tout fait peut être signalé indifféremment à l'une ou l'autre des personnes désignées :

DUREUX Louisa, référente violences, harcèlement et discriminations — 06.66.85.03.37 — signalement@fpa-hse.fr

DUREUX Frédéric, référent suppléant — 06.18.30.36.01 — president@fpa-hse.fr

Le signalant choisit librement son interlocuteur. Lorsque la personne saisie est elle-même mise en cause, empêchée, ou intervient auprès du signalant à un autre titre, le dossier est confié à l'autre référent. Le signalement peut également être adressé par écrit à la direction. Vous pouvez par ailleurs saisir directement l'inspection du travail, le 3919 ou le Défenseur des droits.

- Traitement — Accusé de réception sous 2 jours ouvrés, entretien sous 5 jours ouvrés, mesures conservatoires immédiates si nécessaire. Procédure complète disponible sur simple demande.

**Tarif préférentiel pour les adhérents FNA Alsace-Lorraine : nous consulter.*

***Base de calcul retenue — Les taux sont calculés sur le nombre de participants inscrits à l'atelier, et non sur les seuls participants présents à l'évaluation finale. Un participant ayant interrompu l'atelier reste comptabilisé au dénominateur. Satisfait : moyenne des réponses au questionnaire de fin de formation, le taux de réponse étant précisé. Réussite : nombre de participants ayant satisfait à l'évaluation finale, rapporté au nombre d'inscrits. Assiduité : nombre de participants ayant suivi l'intégralité des 7 heures, établie à partir de l'émargement électronique et des relevés de connexion à la classe virtuelle pour une session à distance, ou des feuilles d'émargement pour une session en présentiel. Les résultats sont établis par session et consolidés par année civile, toutes modalités confondues ; les effectifs sont indiqués en valeur absolue.*

****Recours et réclamations — Le participant qui conteste les conditions de déroulement de la formation ou les résultats de son évaluation peut saisir par écrit la responsable qualité, DUREUX Sarah, dans un délai de 15 jours calendaires à compter de la notification des résultats : 06.64.88.20.97, sarah.dureux@fpa-hse-france.fr. La demande est instruite par une personne n'ayant pas conduit l'évaluation contestée ; la décision motivée est notifiée sous 15 jours ouvrés. Toute réclamation peut être adressée à info@fpa-hse.fr ou par courrier au siège : accusé de réception sous 5 jours ouvrés, réponse écrite motivée sous 15 jours ouvrés.*

FPA-HSE France, association déclarée, SIREN 810009340, siège social : 12 route du Donon, 88110 Allarmont. Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 41880130288 auprès du préfet de région Grand Est ; cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. La certification qualité a été délivrée par l'ICPF, N° de certificat B05080 au titre des catégories d'actions suivantes : actions de formation, actions de formation par apprentissage, actions permettant de valider les acquis de l'expérience, bilans de compétences.



12 route du Donon
88110 ALLARMONT
03.29.27.31.07
76 et 98 rue de la Plaine des Bouchers
67100 STRASBOURG
03.88.84.13.58

Document créé le 05/01/2021
Dernière mise à jour le 19/08/2026
Version du programme : 4

ATELIER COLLECTIF - PRÉPARER SON ENTRETIEN D'EMBAUCHE



DÉLAI D'ACCÈS :
4 SEMAINES

DURÉE :
14 HEURES (2 JOURS)

PRIX :
700 € HT / 840 € TTC*

FORMATION :
DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

PARCOURS :
ACTION DE FORMATION

CAPACITÉ D'ACCUEIL :
JUSQU'À 8 APPRENANTS

TAUX DE SATISFACTION :
NON DISPONIBLE

TAUX DE RÉUSSITE :
NON DISPONIBLE

TAUX D'ASSIDUITÉ :
NON DISPONIBLE

*Aucune session n'a encore été organisée : les indicateurs de résultats seront publiés dès la première session close.***

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Cette formation vous apprendra à présenter au mieux votre parcours professionnel grâce à différentes simulations d'entretiens. Elle vous permettra d'être plus à l'aise dans les échanges avec votre interlocuteur et de renforcer ainsi la confiance que vous avez en vous.

Pour qui :

- Toute personne en cours de reconversion
- Toute personne souhaitant actualiser son profil professionnel

Prérequis :

- Être dans une démarche de recherche de poste.
- Se munir de son CV et d'une offre d'emploi visée.
- Équipement, pour les sessions à distance uniquement : ordinateur, connexion stable, casque ou écouteurs, webcam et adresse e-mail active.

Modalité d'accès :

Après une demande d'information, un échange préalable permet de vérifier l'adéquation de la formation au besoin du participant et, pour une session à distance, la disponibilité des équipements requis. L'entrée en formation est ensuite formalisée par la signature d'une convention, puis une convocation est adressée au participant : elle précise la modalité de la session et comporte, selon le cas, le lien de connexion à la classe virtuelle ou l'adresse du lieu de formation.

Délai d'accès : 4 semaines à compter de la validation du dossier.

L'atelier est proposé, selon la session choisie, soit entièrement à distance, soit entièrement en présentiel.

Capacité d'accueil : jusqu'à 8 apprenants. Session ouverte à partir de 3 participants ; en deçà, un report est proposé avec un préavis de 7 jours ouvrés, sans frais.

Financement :

Tarif : 700 € HT, soit 840 € TTC. Atelier inclus sans supplément pour les apprenants suivant une formation dispensée chez FPA-HSE France et les personnes orientées par nos partenaires conventionnés (Mission locale, France Travail, Cap emploi), dans la limite des places disponibles et sur présentation de la prescription. Financements mobilisables selon votre situation : plan de développement des compétences de l'employeur, OPCO, France Travail, Région, autofinancement. Conditions d'annulation et de règlement : voir nos conditions générales, communiquées avec la convention et disponibles sur demande. Tarif préférentiel pour les adhérents FNA Alsace-Lorraine : nous consulter.

Contacts *** :

Pôle Direction : le bureau de l'association FPA-HSE France, dont le président

est élu pour un mandat de 3 ans. Président en exercice : Frédéric DUREUX

Pôle Administratif : Responsable - BONNET Margot

Nous contacter :

Processus de préinscription par mail :

info@fpa-hse.fr

Ou via notre site internet :

<https://cfa-fpa-hse.fr/contactez-nous/>

Ou par téléphone :

03.29.27.31.07

Pôle Comptabilité : Responsable - DUREUX Louisa

Pôle Qualité : Responsable - DUREUX Sarah

Pôle Pédagogique : Responsable - DUREUX Louisa

Pôle Communication : Responsable - SABATIER Margaux

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

1

PRÉSENTER AU MIEUX SON PARCOURS PROFESSIONNEL

2

PRÉPARER SON ENTRETIEN D'EMBAUCHE

3

ÊTRE À L'AISE DANS LES ÉCHANGES AVEC LE RECRUTEUR

4

ARGUMENTER SUR SES CONNAISSANCES, COMPÉTENCES ET EXPÉRIENCES

5

GÉRER LES ÉTAPES QUI SUIVENT L'ENTRETIEN

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES :

Méthodes — Expositives, participatives et actives. Travaux individuels et en sous-groupes.

Supports — Trame de préparation, grille d'évaluation de la simulation, modèle de message de remerciement, supports mis à disposition en ligne.

Les simulations d'entretien peuvent être enregistrées pour permettre au participant de revoir sa prestation. L'enregistrement n'a lieu qu'avec son accord écrit préalable ; les vidéos ne sont accessibles qu'au participant et à la formatrice et sont supprimées au bout de 60 jours. Un participant qui refuse l'enregistrement bénéficie d'un retour oral équivalent.

CONTENU DE LA FORMATION :

Préparer son entretien d'embauche

- Se renseigner sur le recruteur : fiche d'identité de l'entreprise en chiffres clés
- Préparer sa présentation
- Élaborer les questions que l'on souhaite poser à la fin de l'entretien
- Réfléchir à sa tenue vestimentaire pour l'entretien
- Calculer la durée du trajet et l'itinéraire
- Se préparer mentalement : ancrage et visualisation
- Préparer des arguments pour convaincre l'employeur
- Travaux pratiques : exercices sur la préparation de l'entretien. Expérimenter l'ancrage et la visualisation

Maîtriser l'échange avec le recruteur

- Comprendre la posture du recruteur
- Savoir donner une bonne première impression
- Connaître les différentes attitudes du recruteur pendant l'entretien
- Anticiper les questions les plus fréquentes et y répondre avec pertinence
- Pouvoir argumenter sur ses connaissances, compétences et expériences
- Savoir répondre à la question sur la qualité et les défauts
- Conclure l'entretien en laissant une bonne impression
- Travaux pratiques : mises en situation filmées sur la séquence de questions-réponses

Réussir l'entretien d'embauche

- Saluer son interlocuteur avec assurance et assertivité
- Adopter une attitude professionnelle
- Expliquer son objectif professionnel
- Structurer la présentation de son parcours professionnel grâce à la technique de l'entonnoir
- Être "vrai" et sincère sans trop en faire
- Savoir démontrer que ses qualités/compétences sont en adéquation avec le poste à pourvoir
- L'importance du verbal et du non-verbal
- Savoir se positionner en entretiens collectifs
- Travaux pratiques : mises en situation d'entretien d'embauche filmées

Anticiper et gérer les étapes qui suivent l'entretien

- Les remerciements après l'entretien
- Les objectifs du message de remerciement
- Gérer les relances : comment, quand et à quelle fréquence
- La forme et le fond du message de remerciement
- Travaux pratiques, exercice de rédaction d'un mail de remerciement après un entretien

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS : ****

Suivi de l'assiduité :

- Session à distance : émargement électronique par demi-journée et relevés de connexion horodatés à la classe virtuelle.
- Session en présentiel : feuilles d'émargement par demi-journée, signées par les participants et la formatrice. Les relevés et feuilles d'émargement sont conservés et joints au dossier du participant.

Suivi de l'exécution :

- Émargement électronique et relevés de connexion à la classe virtuelle pour une session à distance, ou feuilles d'émargement pour une session en présentiel ; certificat de réalisation.

Évaluation des acquis :

- test de positionnement,
- quiz de progression,
- évaluation finale : simulation d'entretien évaluée avec une grille (présentation du parcours, argumentation, posture, réponses aux questions, conclusion) et rédaction d'un message de remerciement.

Sanction de la formation :

- À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs atteints est remise à chaque participant, ainsi qu'un certificat de réalisation.
- Cette formation ne donne lieu à aucune certification enregistrée au RNCP ni au répertoire spécifique.

Évaluation de la satisfaction :

- Questionnaire à chaud en fin de formation, portant sur l'atteinte des objectifs, la qualité des supports et de l'animation, et, pour une session à distance, celle de la classe virtuelle.

Amélioration continue :

- Les résultats sont analysés en revue de direction annuelle et donnent lieu, le cas échéant, à des ajustements tracés dans le compte rendu.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

DUREUX Louisa — Responsable pédagogique. Formatrice d'adultes depuis 25 ans, en présentiel et en multimodal. Accompagnatrice en VAE et en bilan de compétences. Membre de jury d'examen et responsable de sessions d'examen depuis plus de 10 ans. — 06.66.85.03.37.

Engagements :

- Adapter les simulations aux postes visés par les participants.
- Donner un retour individualisé après chaque mise en situation.
- Respecter le choix du participant quant à l'enregistrement de sa prestation.
- Prendre en compte les retours des participants pour faire évoluer l'atelier.

ACCESSIBILITÉ :

- Accessibilité des locaux — Nos trois sites font l'objet d'un diagnostic d'accessibilité : 12 route du Donon 88110 Allarmont, accès de plain-pied ; 76 rue de la Plaine des Bouchers 67100 Strasbourg, accès à l'étage par ascenseur ; 98 rue de la Plaine des Bouchers 67100 Strasbourg, accès de plain-pied. Certaines installations peuvent nécessiter des adaptations selon la nature du handicap.
- Accessibilité des sessions à distance — Supports transmis dans des formats numériques accessibles, lisibles par lecteur d'écran ; sous-titrage automatique en classe virtuelle ; supports remis avant la session sur demande.
- Référent handicap — DUREUX Frédéric, joignable par téléphone 06.18.30.36.01 ou par mail : president@fpa-hse.fr. Étude de chaque situation individuelle et proposition d'aménagements, en lien si nécessaire avec l'Agefiph et le référent handicap de l'OPCO.

PRÉVENTION DES VIOLENCES, DU HARCÈLEMENT ET DES DISCRIMINATIONS :

FPA-HSE France met en œuvre une procédure de prévention et de signalement des violences sexistes et sexuelles, du harcèlement et des discriminations, applicable à l'ensemble de ses activités.

- Information — Chaque participant est informé du dispositif à l'entrée en formation et en reçoit un exemplaire.
- Signalement — Tout fait peut être signalé indifféremment à l'une ou l'autre des personnes désignées :

DUREUX Louisa, référente violences, harcèlement et discriminations — 06.66.85.03.37 — signalement@fpa-hse.fr

DUREUX Frédéric, référent suppléant — 06.18.30.36.01 — president@fpa-hse.fr

Le signalant choisit librement son interlocuteur. Lorsque la personne saisie est elle-même mise en cause, empêchée, ou intervient auprès du signalant à un autre titre, le dossier est confié à l'autre référent. Le signalement peut également être adressé par écrit à la direction. Vous pouvez par ailleurs saisir directement l'inspection du travail, le 3919 ou le Défenseur des droits.

- Traitement — Accusé de réception sous 2 jours ouvrés, entretien sous 5 jours ouvrés, mesures conservatoires immédiates si nécessaire. Procédure complète disponible sur simple demande.

**Tarif préférentiel pour les adhérents FNA Alsace-Lorraine : nous consulter.*

***Base de calcul retenue — Les taux sont calculés sur le nombre de participants inscrits à l'atelier, et non sur les seuls participants présents à l'évaluation finale. Un participant ayant interrompu l'atelier reste comptabilisé au dénominateur. Satisfait : moyenne des réponses au questionnaire de fin de formation, le taux de réponse étant précisé. Réussite : nombre de participants ayant satisfait à l'évaluation finale, rapporté au nombre d'inscrits. Assiduité : nombre de participants ayant suivi l'intégralité des 7 heures, établie à partir de l'émargement électronique et des relevés de connexion à la classe virtuelle pour une session à distance, ou des feuilles d'émargement pour une session en présentiel. Les résultats sont établis par session et consolidés par année civile, toutes modalités confondues ; les effectifs sont indiqués en valeur absolue.*

****Recours et réclamations — Le participant qui conteste les conditions de déroulement de la formation ou les résultats de son évaluation peut saisir par écrit la responsable qualité, DUREUX Sarah, dans un délai de 15 jours calendaires à compter de la notification des résultats : 06.64.88.20.97, sarah.dureux@fpa-hse-france.fr. La demande est instruite par une personne n'ayant pas conduit l'évaluation contestée ; la décision motivée est notifiée sous 15 jours ouvrés. Toute réclamation peut être adressée à info@fpa-hse.fr ou par courrier au siège : accusé de réception sous 5 jours ouvrés, réponse écrite motivée sous 15 jours ouvrés.*

FPA-HSE France, association déclarée, SIREN 810009340, siège social : 12 route du Donon, 88110 Allarmont. Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 41880130288 auprès du préfet de région Grand Est ; cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. La certification qualité a été délivrée par l'ICPF, N° de certificat B05080 au titre des catégories d'actions suivantes : actions de formation, actions de formation par apprentissage, actions permettant de valider les acquis de l'expérience, bilans de compétences.



12 route du Donon
88110 ALLARMONT
03.29.27.31.07
76 et 98 rue de la Plaine des Bouchers
67100 STRASBOURG
03.88.84.13.58

Document créé le 05/01/2021
Dernière mise à jour le 19/08/2026
Version du programme : 4